

n'est pas venu le chercher mais seulement pour emporter une prise que le docteur, l'ayant emmené chez lui, lui donna.

Pendant ce temps, à onze heures vingt-cinq minutes ou onze heures et demie, le défunt rendait le dernier soupir. Quand il fut mort, Sophie Boisclair demanda à M. Lemaire et à Joseph Joutras qui étaient arrivés quelques minutes avant sa mort :

“ Est-il mort ? ” Sur leur réponse affirmative, elle dit qu'elle allait envoyer au devant de l'accusé pour faire retourner le docteur, disant que ce serait une dépense épargnée ; et prie Xavier Lemaire d'aller au devant de l'accusé, lui disant qu'elle croyait son mari mort. Xavier Lemaire part et rencontre l'accusé en chemin. De retour à la maison, M. Lemaire lui demande s'il a parti avec le Docteur ? Il répond que le Docteur n'a pas voulu venir.

Une demi-heure environ après sa mort, le défunt a été enseveli par M. Lemaire, Joseph Joutras et l'accusé qui, d'après ce que nous dit le même Joseph Joutras, ne traitait pas le cadavre convenablement, le *brousquait* suivant son expression.

Sophie Boisclair dit encore au même Joseph Joutras que le soir, elle avait fait prendre une prise à son mari qui s'était trouvé pire ; qu'elle aurait voulu lui en faire prendre une autre qu'elle avait préparée et qu'elle a jetée après sa mort, mais qu'il n'avait pas voulu la prendre avant de manger ; qu'elle lui avait fait chauffer de la soupe, mais qu'il était mort avant qu'elle fût chaude.

Le soir de l'autopsie, 2 janvier, l'accusé dit à Léon Houle que c'est Sophie Boisclair qui l'a empêché d'emmener le médecin. Elle-même lui répète la même chose, en disant qu'elle voyait bien que c'était inutile et que son mari n'en reviendrait pas.

Si au fait que je viens d'examiner, vous ajoutez que le lendemain de la première attaque du défunt, le 23, l'accusé disait à la porte de l'église, que, pendant l'attaque du défunt dans le bois, il était avec lui et qu'ils se sont rendus ensemble chez Cajolet, vous serez en possession des faits les plus sail-